

Etude bibliographique environnementale – Projet CLOT DE LA GARENE

Le projet Clot de la Garène se situe sur la commune de La Bâtie-Montsaléon. Cette étude bibliographique vise à analyser les zonages réglementaires et de protection concernés par le site d'étude ainsi que la faune et la flore protégées et/ou à enjeu référencées sur la commune. Les données ont été extraites du site OpenObs et ont été complétées par les données Faune PACA. Le projet est situé sur l'emprise d'une ancienne carrière hors d'eau.

Zonages réglementaires et de protection

Le site est inclus dans le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales. A l'exception de cette inclusion, le site ne recoupe aucun autre zonage réglementaire ou de protection. Cependant, plusieurs sont présents dans ses abords proches (*voir figure 1*) :

- La ZNIEFF de type 1 « PETIT BUËCH, SES RIPISYLVES ET SES ISCLES DU SERRE DE LA VIGNE À SA CONFLUENCE AVEC LE GRAND BUËCH »
- La ZNIEFF de type 1 « COLLINES DU BOIS DE SELLAS »
- La ZNIEFF de type 1 « ROCHER D'AGNIELLE - CRÊTE SAINT-MICHEL – CHABESPAN »
- La ZNIEFF de type 2 « LE GRAND BUËCH, LE PETIT BUËCH ET LEURS PRINCIPAUX AFFLUENTS : LE CÉANS, LA BLÈME ET LA BLAISANCE »
- SIC « LE BUECH » ; la présentation de ce site Natura 2000 fait l'objet d'un document à part.

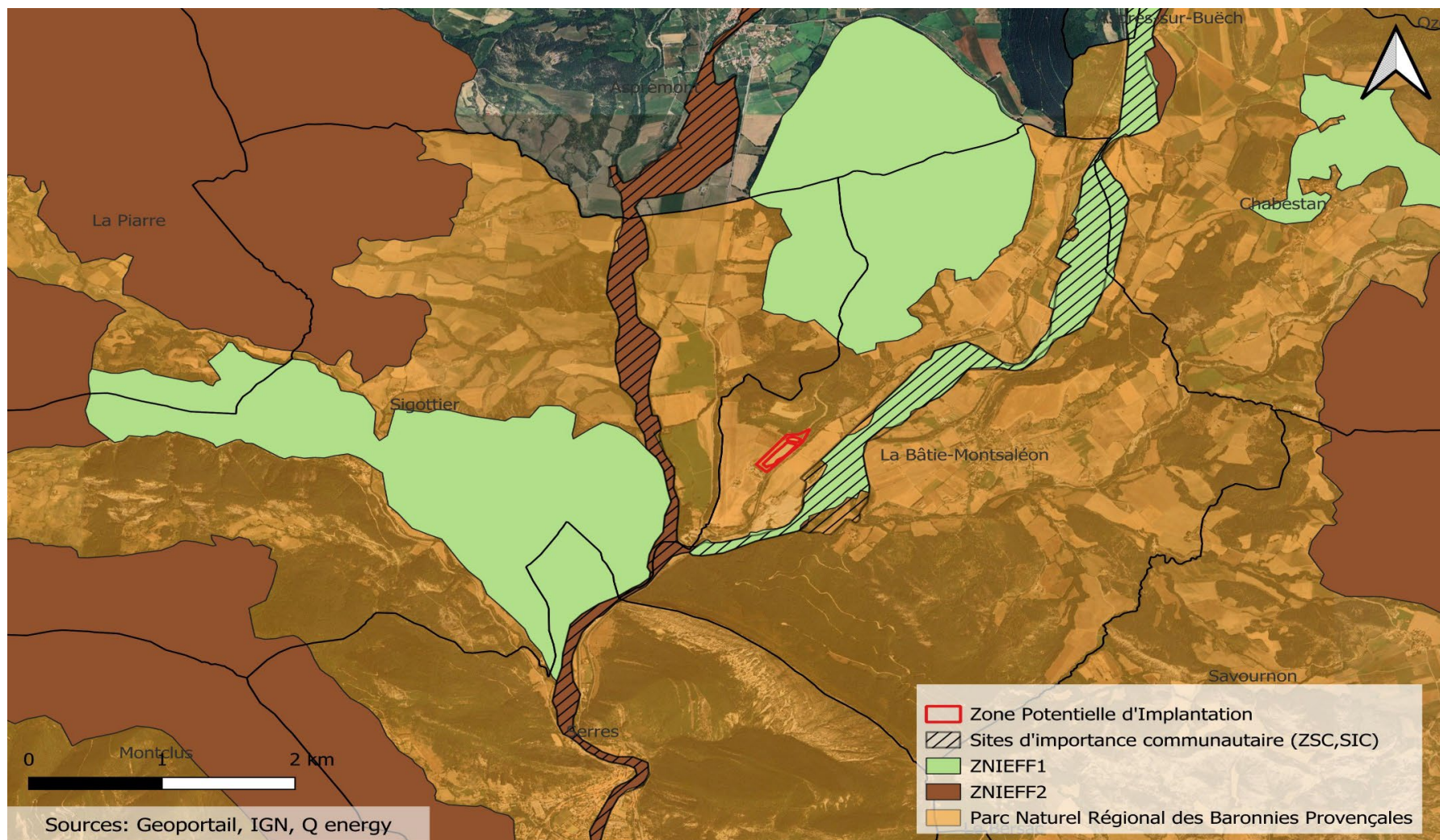


Figure 1: zonages réglementaires alentours à la zone potentielle d'implantation

Habitats, faune et flore

Une cartographie d'habitat a été faite à partir des données du CORINE Land Cover de 2018 (*voir figure 2*). Selon cette cartographie, le projet est sur une zone de terres arables hors périmètre d'irrigation. Cependant, l'exploitation de la carrière est bien antérieure à 2018. En figure 3 ci-dessous, nous présentons une carte issue de l'outil "remonter le temps" de l'IGN, sur laquelle le site apparaît clairement comme une carrière sur la période 2011-2015, au même titre qu'aujourd'hui. En revanche, des terres arables sont encore présentes tout autour du site.

A proximité immédiate se trouve une forêt de conifères. Dans une aire plus large, nous pouvons retrouver des forêts mixtes et de feuillus, des prairies et des surfaces agricoles. Des plages et dunes sont représentées, en effet le ruisseau Le Petit Buech passe à environ 350m de la zone, pour son bras le plus proche.

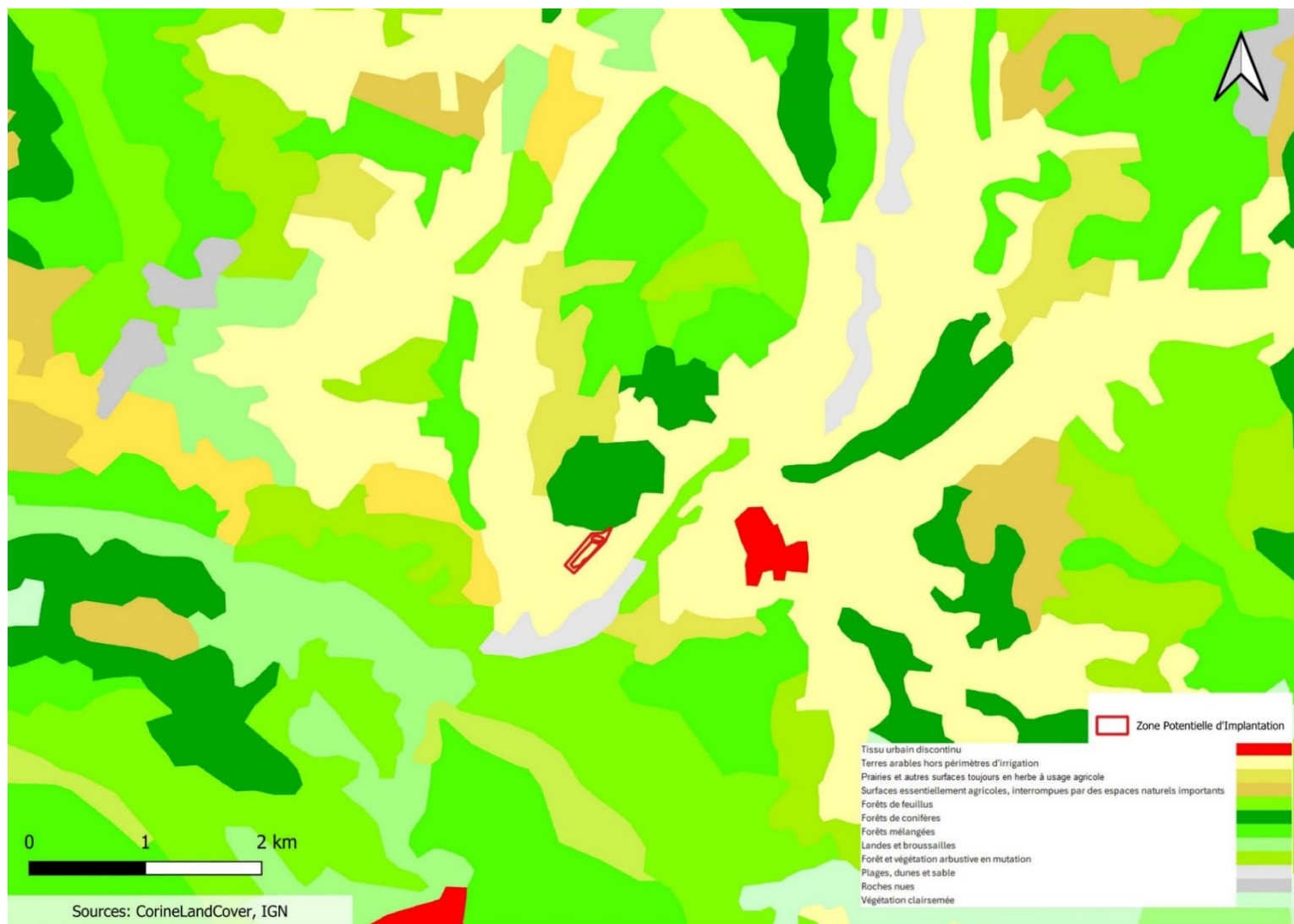


Figure 2: cartographie d'habitats autour de la zone potentielle d'implantation



Figure 3: comparaison de l'état du sol du site d'étude entre la période 2011-2015 (à gauche) et aujourd'hui (à droite)

Les statuts de protection (protection nationale, Directive Habitat, Directive Oiseaux, PNA) ainsi que les statuts de conservation national et régional ont été ici utilisés afin de définir l'enjeu que représentait chaque espèce à l'échelle du projet. En PACA, aucune liste rouge n'est à ce jour disponible pour les mammifères, ils représentent l'exception aux statuts pris en compte.

Sur la commune de La Bâtie-Montsaléon, 8 espèces d'oiseaux et 4 espèces de lépidoptères sont considérées comme espèces à enjeu. Selon leurs exigences écologiques, il semble peu probable que le site impacte significativement l'une de ces espèces. En effet, le Vautour percnoptère, le Vautour fauve et l'Aigle royal chassent dans tous types de milieux ouverts (prairies, cultures, littoraux, steppes...), **il est fort probable que leurs zones de chasse soient dans les milieux alentours plutôt que dans la zone de projet totalement dénaturalisée**. Le Bruant ortolan et le Moineau friquet fréquentent des milieux similaires : les milieux ouverts herbeux ou les milieux cultivés, la présence de haies étant recherchée par les deux espèces. La Perdrix rouge occupera les milieux secs cultivés ou non mais dont le couvert végétal lui permet une protection visuelle. Le Héron pourpré est un pêcheur, il vit proche de l'eau et nidifie souvent dans les roselières. La Chevêchette d'Europe est une espèce strictement forestière.

L'azuré du Baguenaudier fréquente les fourrés et les landes, l'Azuré de la Sanguisorbe et la Zygène des prés aiment les milieux plus humides comme les prairies humides ou mésiques et le Moiré provençal fréquente les pelouses sèches et les landes ouvertes. **Ce dernier serait le plus à même de se trouver sur le site d'étude mais étant donné la forte représentation de milieux propices à sa présence aux alentours de la zone, l'enjeu ne semble pas significatif.**

Synthèse des espèces animales à enjeux sur la commune de La Bâtie-Montsaléon



Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge PACA	Protection Nationale	Directive Habitat	Directive Oiseaux	PNA
Oiseaux	Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	EN	CR	NO3	-	Annexe I	PNA
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	EN	EN	NO3	-	Annexe I	-
	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i> (Linnaeus, 1758)	EN	EN	NO3	-	-	-
	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766	LC	VU	NO3	-	Annexe I	-
	Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	VU	VU	NO3	-	Annexe I	-
	Chevêchette d'Europe	<i>Glaucidium passerinum</i> (Linnaeus, 1758)	NT	VU	NO3	-	Annexe I	-
	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	LC	VU	-	-	Annexe II/1	-
	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i> (Hablizl, 1783)	LC	VU	NO3	-	Annexe I	PNA
Lépidoptères	Azuré du Baguenaudier	<i>Glaucopsyche iolas</i> (Ochsenheimer, 1816)	-	EN	-	-	-	-

	Azuré de la Sanguisorbe	<i>Phengaris teleius</i> (Bergsträsser, 1779)	-	EN	NI2	Annexe IV	-	PNA
	Zygène des prés	<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	-	EN	-	-	-	-
	Moiré provençal	<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819)	NT	VU	-	-	-	-

Parmi les espèces végétales à enjeu en PACA, plusieurs sont inféodées aux milieux aquatiques ou aux milieux littoraux et tourbières : *Drosera rotundifolia*, *Eriophorum vaginatum*, *Nymphoides peltata*, *Ludwigia palustris*, *Potamogeton natans*, *Ranunculus flammula* et *Sparganium emersum*. Le projet n'aura ainsi aucun impact sur celles-ci. *Ornithopus perpusillus* se trouve dans les pelouses de dunes et les arrières-dunes, *Pulicaria vulgaris* et *Hypericum perforatum* dans les fossés, friches et les bords de routes ; ou dans les prairies moyennement humides à sèches pour cette dernière ; *Sison segetum* est une espèce de friches et *Leonurus cardiaca* pousse dans les haies. Ainsi, seule *Silene noctiflora*, dont l'habitat de prédilection sont les terres arables, pourrait être présente à proximité immédiate du site d'étude. En revanche, l'exploitation du site n'en fait plus une terre arable depuis de nombreuses années, il est donc peu probable que l'espèce pousse sur celui-ci.

Synthèse des espèces végétales à enjeux sur la commune de La Bâtie-Montsaléon

Nom scientifique	Liste Rouge France	Liste Rouge PACA	Protection Nationale	Directive Habitat	PNA Messicole
<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	LC	EN	X	-	-
<i>Eriophorum vaginatum</i> L., 1753	LC	EN	-	-	-
<i>Nymphoides peltata</i> (S.G.Gmel.) Kuntze, 1891	NT	EN	-	-	-
<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	LC	EN	-	-	-
<i>Pulicaria vulgaris</i> Gaertn., 1791	LC	EN	X	-	-
<i>Sison segetum</i> L., 1753	LC	EN	-	-	-
<i>Silene noctiflora</i> L., 1753	-	VU	-	-	-
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1767	-	VU	-	-	-

<i>Leonurus cardiaca</i> L., 1753	NT	VU	-	-	-
<i>Ludwigia palustris</i> (L.) Elliott, 1817	LC	VU	-	-	-
<i>Potamogeton natans</i> L., 1753	LC	VU	-	-	-
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	-	VU	-	-	-
<i>Sparganium emersum</i> Rehmann, 1871	LC	VU	-	-	-

Schéma Régional des Continuités Ecologiques

Sur la carte suivante, nous pouvons voir que le site ne recoupe aucun réservoir de biodiversité ni corridor (*voir figure 4*). A proximité, des réservoirs boisés et de cours d'eau sont représentés et des corridors associés à ces milieux jouxtent la zone d'étude. A cet effet, il ne semble pas que le projet ait un quelconque impact sur la biodiversité ou sur les possibilités de déplacement des espèces.

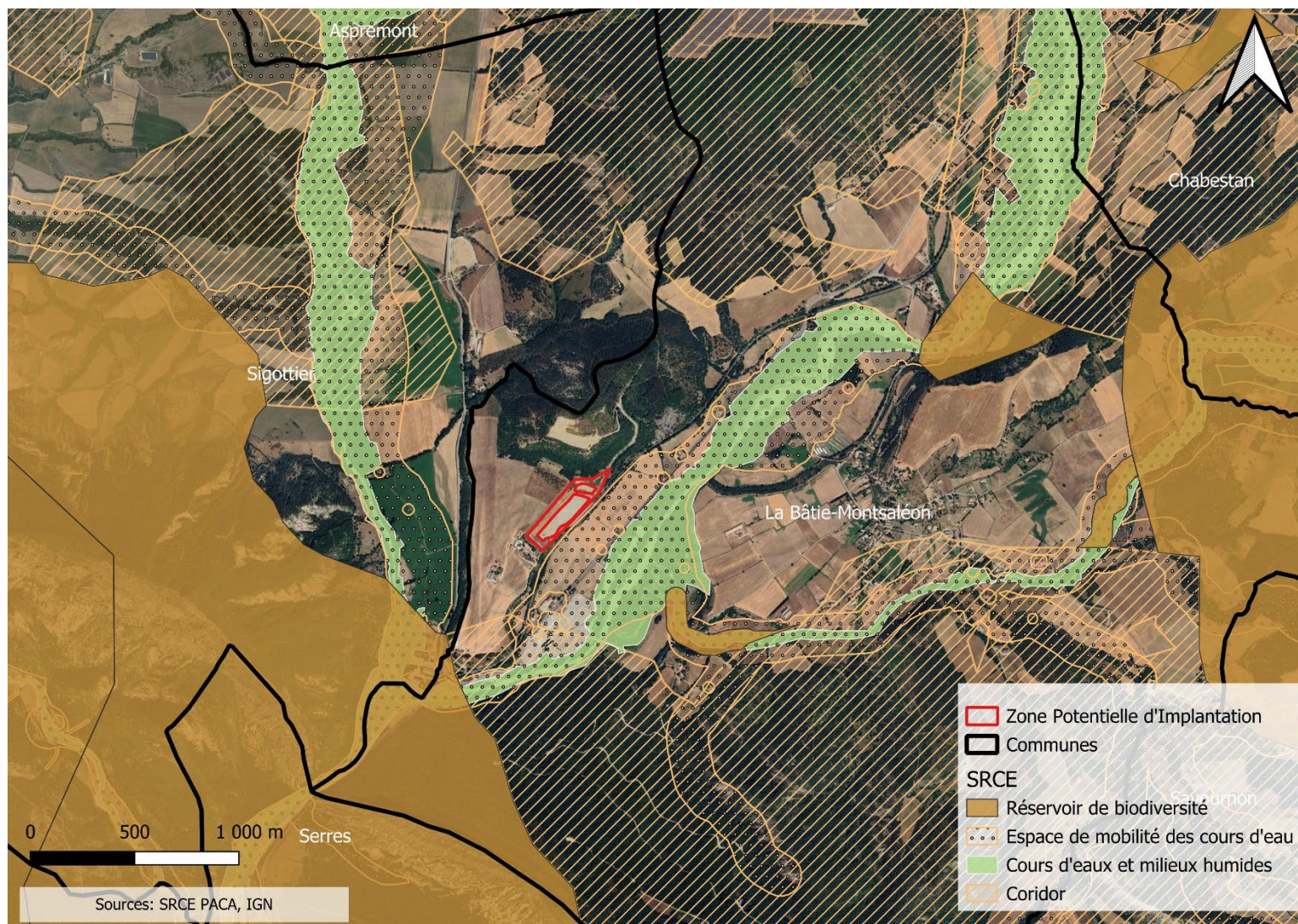


Figure 4: carte des réservoirs et corridors de biodiversité à proximité du site d'étude